

1

### Que pourriez-vous attendre de **l'expert en amiante**

Section informative sur le mode de travail des experts. Merci de la lire attentivement afin d'être bien informé sur les procédures.

2

### Qu'attendons-nous du **propriétaire**

Section informative sur ce que nous attendons des propriétaires ou des clients. Merci de la lire attentivement afin d'être bien informé sur les procédures.

3

le chargé de mission

### A compléter par **l'expert en amiante**

Vous ne devez pas compléter cette case, elle est réservée au chargé de mission (=ECCA+).

4

le client

### A compléter par **le propriétaire ou son représentant autorisé**

Veillez compléter cette case  
**complètement et correctement**.

- > **Complétez les données du propriétaire ci-dessous**  
Si vous êtes le propriétaire du bâtiment ou de la construction, veuillez compléter la section 1.
- > **Veillez indiquer les coordonnées du syndicat de copropriété (SC) s'il y a des parties communes (copropriété) ou si le propriétaire est une personne juridique.**  
S'il y a une SC et qu'il s'agit d'une attestation pour les parties communes, vous devez compléter la section 2.
- > **Veillez compléter les détails de la procuration ci-dessous** le cas échéant  
Si un mandataire a été désigné, il peut compléter la section 3. Il suffit de compléter l'une des trois sections.
- > **Êtes-vous un utilisateur de votre propriété faisant l'objet de l'étude ?**  
A compléter obligatoirement.
- > **Quel est votre statut en tant que propriétaire ?**  
A compléter obligatoirement.



## > Détermination de la propriété à étudier

### TYPE DE MISSION

Un contrôle non destructif suffit pour obtenir une attestation amiante. Vous pouvez lire ce que cela signifie dans la section 1 du formulaire de mission. Vous pouvez volontairement faire étendre une partie ou la totalité de l'étude par un contrôle destructif. Cependant, l'expert en amiante endommagera et/ou démontrera p.ex. des matériaux. S'il s'agit d'un contrôle destructif total ou partiel, vous devez également compléter le titre 9.

*Il faut également indiquer la raison pour laquelle l'attestation sera rédigée.*

### DESTINATION, UTILISATION RÉELLE DU BIEN À EXAMINER

Une seule option doit être cochée, en fonction de ce qui s'applique à la propriété faisant l'objet de l'étude : construction résidentielle, non résidentielle ou publique.

### DÉCRIVEZ LE LIEU DE L'INSPECTION

Il est obligatoire de compléter l'adresse. La parcelle, l'adresse du lieu et les détails supplémentaires de l'adresse sont facultatifs.

### DESCRIPTION PLUS PRÉCISE

*le cas échéant*

A compléter obligatoirement. Informations supplémentaires décrivant des parties du bien ou l'ensemble du bien. Nous avons besoin de ces informations pour nous faire une idée précise de la zone à inspecter.

*Par exemple : surface habitable du bien, quel étage, quelles pièces...*

## > Les parties communes doivent-elles être examinées (copropriété)?

Les parties communes doivent faire l'objet d'une attestation amiante distinct. Il peut s'agir, par exemple, d'une cage d'escaliers ou d'une chaufferie commune dans un immeuble d'appartements. Au moins les parties communes accessibles sans accéder aux parties privatives font l'objet de la zone d'inspection.

## > Informations de propriété et documents de preuve

Le client doit fournir à l'expert en amiante toutes les informations pertinentes concernant le bien immobilier, y compris les plans d'étage et/ou les croquis du bâtiment. L'expert en amiante reste responsable de juger de l'utilité des données fournies et de la manière dont elles peuvent être finalement interprétées et utilisées. L'année de construction doit OBLIGATOIREMENT être complétée, si l'année de rénovation ne s'applique pas : "n/a."

### LE SITE D'INSPECTION A-T-IL UN STATUT PROTÉGÉ ?

Vous pouvez le vérifier sur [geo.onroenderfgoed.be](http://geo.onroenderfgoed.be)  
A compléter obligatoirement.

**Si le site d'inspection a un statut protégé:**

### L'ÉCHANTILLONNAGE DOIT-IL FAIRE L'OBJET D'UNE AUTORISATION OU D'UNE NOTIFICATION ?

A compléter uniquement si le site à inspecter a un statut protégé.

### ÊTES-VOUS AU COURANT DE LA PRÉSENCE DE MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE ENFERMÉS OU RECOUVERTS DANS VOTRE PROPRIÉTÉ ?

A compléter obligatoirement.

### VEUILLEZ AJOUTER

#### LES DOCUMENTS SUIVANTS :

**le cas échéant et s'ils sont disponibles, en tant qu'annexes au formulaire de mission et les nommer sans ambiguïté et séparément :**

Indiquer s'ils sont disponibles et les joindre également à la demande.

## > Examen complémentaire volontaire facultatif

A compléter facultativement en cas de contrôle destructif partiel ou total

## > Mise à jour d'une attestation amiante existant le cas échéant

A compléter facultativement s'il s'agit d'une mise à jour d'une attestation existante.



# 5

## la signature

Pour ce titre, il est important de compléter toutes les lignes en pointillé (date et lieu) ainsi que le NOM et la SIGNATURE. Dans la case "nom et signature client".

# 6

Explication

## aspects techniques et juridiques

A consulter, concerne des informations complémentaires sur les attestations amiante.

## Pourquoi ECCA?

Quelques avantages en un coup d'œil :

- ✓ laboratoire d'amiante interne
- ✓ opérant dans toute la Flandre
- ✓ digitalisation étendue
- ✓ partenaire total déchargeant
- ✓ prix forfaitaires transparents
- ✓ attestations amiante de haute qualité



**ecca+**  
more than a lab